

Comment peut-on se prétendre arbitre de football professionnel après une telle performance ? A quand des sanctions contre les arbitres incompetents comme MM. Turpin hier ou Dechepy aujourd'hui ?

But niçois annulé, But lyonnais entaché d'une faute grossière, validé...

Un joueur, un entraîneur, un dirigeant commet une faute, ils sont immédiatement sanctionnés. Pourquoi n'en est-il pas de même des arbitres en France ??? Certes, les Niçois ont commis des fautes et celles de Bombito (absent quand Dante n'est pas là) ou Abdelmonem (encore après Glasgow), ont coûté 3 buts au Gym... dès la 4', Lacazette, bien servi par Mata, a ouvert le score. Là, rien à dire. Mais à la 9', Guessand égalise sur un beau centre de Cho... M. Dechepy annule le but parfaitement valable pour une très légère obstruction de Rosario qui est réelle que dans son esprit embrumé. A ce moment-là du match, Nice aurait dû être à 1-1 partout et aurait même pris l'avantage sur un autre centre de Cho à la 22', repris par Diop. But, on ne sait pas pourquoi qui n'a pas été contesté par M. Dechepy... Donc, 2 à 1 et pas 1 à 1... Mais Lacazette, habitué aux fautes imaginaires contre Nice, a remis ça à la 42' après avoir balancé le jeune Niçois, Nandjou à terre sans que M. Dechepy ne bronche, là... Donc, 2 à 2 et pas 2 à 1. Mais le calvaire niçois n'allait pas s'arrêter là avant la pause puisque qu'à la 44', Veretout sur un cadeau d'Abdelmonem, accroît la marque. Donc, 3 à 2 et pas 3 à 1 comme l'a indiqué le tableau d'affichage à la mi-temps.

Ceinturé, étranglé, marché sur le pied, pas pénalty pour faute sur Guessand !

Dès la reprise, à la 49', M. Dechepy va officialiser son transfert à l'OL suite à une faute grossière de Caleta Car. Ce dernier va ceinturer, cravater, étrangler puis marcher sur le pied de Guessand, l'attaquant Niçois, et décision de l'arbitre : PAS PENALTY !!! Ce but aurait permis aux Niçois de revenir à égalité si le match avait été arbitré par une Intelligence Artificielle c'est-à-dire neutre. Car, dès lors, l'honnêteté de M. Dechepy peut légitimement être mise en doute... Mais gageons qu'il sera encore sur le pré, lors de la prochaine journée de Ligue 1. J'avais oublié de vous signaler que le boucher croate, caleta Car, avait blessé Cho, le plus dangereux Niçois, juste avant la mi-temps sans que l'arbitre ne donne un carton jaune au défenseur Lyonnais, ni même qu'il siffle faute... Après tout ça, le match est devenu anecdotique mais le ridicule ne tuant décidément plus dans ce pays et sur les terrains de foot, M. Dechepy n'allait pas s'arrêter en si bon chemin (il faut bien

mériter son salaire Lyonnais...). A la 69', estimant sans doute qu'il n'en avait pas encore assez fait, M. Dechepy a sifflé un pénalty pour une faute de main imaginaire de Nandjou dans la surface... Pourquoi M. Dechepy n'a-t-il pas expulsé Nandjou suite à cette action ? Sans doute a-t-il estimé qu'il avait rempli son contrat et que Nice ne pouvait plus revenir au score...

Un triplé du tricheur Lacazette

Lacazette pouvait marquer son 3^{ème} but de la soirée, lui qui restera dans ce match, comme dans le précédent Lyon/Nice de l'an passé, comme un tricheur professionnel. Score final : 4 à 1. Le staff Niçois, Florian Maurice, directeur sportif, et Franck Haise, entraîneur, étaient scandalisés par l'arbitrage de M. Dechepy. Si on peut qualifier encore d'arbitrage sa « performance ». Lyon jouait à 12 contre 11 et cela faisait beaucoup pour des Niçois qui avaient 10 blessés avant la rencontre et qui peuvent en ajouter un autre, Cho, après ce triste match (Merci Caleta Car et Dechepy). Par contre, pas de président, Jean-Pierre Rivère, ni de directeur général, Fabrice Bocquet, dans les tribunes. Ils auraient pu, à l'image d'un Michel Aulas, dire tout haut le scandale vécu suite à cet arbitrage indigne ! En pratiquant la chaise vide, ils laissent tout loisirs aux Lyonnais de célébrer leur victoire inadmissible et contestable. Avec de tels arbitres, le foot Français se ridiculise sur la scène internationale. C'est parfaitement INADMISSIBLE avec la VAR que ce genre de match puisse se dérouler. La prochaine saison, Nice devrait déclarer forfait avant d'aller à Lyon et perdre ainsi 3 à 0. Cela éviterait un déplacement et une nouvelle frustration. Alors, 2025-2026, Saison 5 des injustices Lyon-Nice ?

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité